que cette augmentation entrerait en vigueur avant le printemps prochain?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur. La situation est toujours celle que j'ai exposée à la Chambre en plusieurs occasions déjà. Aucune décision n'a été prise. Les protestations continuent d'arriver. Je veux en recevoir le plus possible avant de trancher la question. Dans l'intervalle, comme le public le sait, je pense, des pourparlers se poursuivent avec les États-Unis au niveau officiel, c'est-à-dire entre les deux administrations de la voie maritime, en vue d'une meilleure compréhension de certaines constatations du rapport Carr. De fait, ce rapport indique que la quote-part des frais assumés par les États-Unis était inférieure à ce que ce pays retire de la voie maritime par rapport au Canada.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il songer à renvoyer le rapport Carr au comité permanent des transports et des communications, afin que des mémoires puissent être présentés à ce comité?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'y songerai très volontiers, mais, pour nous, la meilleure façon de procéder serait peut-être de réunir tous les mémoires, puis de les soumettre, ainsi que le rapport, au comité, par exemple, au moment où la question de la voie maritime sera étudiée au comité, mais je ne m'oppose aucunement à ce que le comité examine l'ensemble de la question.

LES PORTS

THUNDER BAY—L'INSUFFISANCE DES INSTALLATIONS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Comme on rapporte que les installations de Thunder Bay ne sont pas suffisantes pour les océaniques et que les navires doivent virer de bord lentement, le ministre verrait-il à faire examiner la question et à faire rapport à la Chambre, ou à prendre des mesures pour corriger la situation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Sans entrer dans les détails, je crois qu'il est juste de dire que des améliorations se font régulièrement à Thunder Bay et à d'autres têtes de ligne. J'espère que ceux qui se récrient contre la hausse des péages sur la Voie maritime, c'est-à-dire ses usagers, et d'autres qui exagèrent les péages que nous exigeons, collaboreront avec nous pour empêcher la hausse des tarifs généraux de la Voie maritime.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE DES PAYS FRANCOPHONES—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS RELATIVES AU STATUT DU QUÉBEC

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Étant donné qu'une réunion plénière de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique des pays francophones aura lieu vers la mi-octobre à Ottawa et à Québec, et

étant donné que selon un accord conclu à Niamey, il y a un an, on accordait au Québec un statut de gouvernement participant, le premier ministre suppléant serait-il en mesure de dire si les désirs du gouvernement du Québec seront respectés lors de cette conférence? Dans la négative, le premier ministre suppléant peut-il dire où en sont rendues les négociations entre les deux gouvernements?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions au niveau des hauts fonctionnaires, et, au cours des prochains jours, je m'attends que mon collègue, le secrétaire d'État, et moi-même ayons des discussions avec les ministres du gouvernement du Québec pour déterminer le statut de la délégation du Québec à la prochaine réunion de l'Agence.

AIR CANADA

LA QUESTION DES TARIFS POUR L'INTÉRIEUR

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Le 30 juin, le ministre a dit à la Chambre qu'il avait transmis à Air Canada le désir du gouvernement que cette société établisse des tarifs spéciaux pour les voyages à l'intérieur du Canada. Maintenant qu'Air Canada a établi des tarifs spéciaux pour les vols transatlantiques, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette société a fait droit à sa demande et si nous pouvons nous attendre à une annonce sous peu pour les tarifs intérieurs?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis nullement certain que des tarifs précis aient été établis pour les vols intérieurs. Je sais toutefois, tout comme le sait probablement le député, qu'un certain nombre de tarifs d'excursion ont été annoncés. Je me renseignerai pour savoir si des tarifs spéciaux ont été établis et je ferai part au député de tout renseignement que j'obtiendrai.

PACIFIC GREAT EASTERN RAILWAY

LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné les nombreux accidents qui ont affligé, ces dernières années, la compagnie de chemin de fer Pacific Great Eastern, aujourd'hui connue sous le nom de Chemins de fer de la Colombie-Britannique, le ministère fédéral des Transports nous dira-t-il s'il est en rapport avec cette compagnie au sujet des normes de sécurité, ou s'il exerce une influence sur ces normes ou en assume une responsabilité quelconque?